COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Les nouvelles

N°25 - Janvier 2012

Bonne année 2012

p.2 Transports
p.3 Travaux
p.4 Zac les Vallées
p.6 Budget
p.8 Encombrants
p.9 SCOT
p.10 Services
p.11 Exposition
p.12 Brèves

Les communes de la Communauté de Communes des Sablons :
Amblainville, Andeville, Anserville, Beaumont-les-Nonains, Bornel, Chavençon, Corbeil-Cerf, Esches, Fosseuse, Fresneaux-Montchevreuil, Hénonville, Ivry-le-Temple, La Neuville-Garnier, Le Déluge, Lormaison, Méru, Montherlant, Monts, Neuville-Bosc, Pouilly, Ressons-l'Abbaye, Saint-Crépin-Ibouvillers, Valdampierre, Villeneuve-les-Sablons, Villotran.

Transports

Depuis septembre 2011
SABLONS BUS
vous emmène à Bornel

- Gare SNCF
- Collège Françoise Sagan
- Centre-ville

depuis votre domicile si vous habitez Esches, Fosseuse ou Bornel

Pour tous renseignements, réservations, tarifs

0810 60 00 60
(numéro azur)

Sablons Bus

Arrêts desservis

Si vous habitez Esches, Fosseuse ou Bornel, le Sablons Bus vous emmène depuis votre domicile jusqu'à Bornel :
- Gare SNCF
- Collège Françoise Sagan
- Centre-Ville

(voir modalités de réservation)

Périodes de fonctionnement

Le service fonctionnera toute l'année
du lundi au vendredi de : 8h00 à 9h30
12h15 à 13h15
16h30 à 18h00

(hors vacances scolaires de la zone B)

Mode de réservation

0810 60 00 60 **(numéro azur)**
Réservation avant 17h30 la veille du trajet
du lundi au vendredi de : 7h30 à 17h30
le samedi de : 7h30 à 12h00

Tarifs

- à l'unité 0,70€
- Carnet de 10 tickets : 5€
- Abonnement mensuel : 10€

} Vente auprès du chauffeur

Gratuité pour les plus de 60 ans (demande de carte au 03.44.22.01.60)

oiseMOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements

Travaux

Construction de la Salle des Associations de Fosseuse

Description :
Bâtiment de 300 m² comprenant :
- Une salle de gymnastique et de danse
- Une bibliothèque
- Une Salle des anciens
- Un espace sanitaires/douches

Maître d'œuvre :
- Olivier Werner - Architecte
- IPH - Bureau d'études

Les travaux ont débuté au mois de février 2010 et se sont achevés en avril 2011.
Coût global de l'opération : 497 536 €
Subventions :
- Région : 150 000 €
- Département : 177 008 €

Le futur parc des sports de Saint-Crépin Ibouvillers

L'Atelier d'Architecture et Design (Ons en Bray) et SIRETEC (Compiègne) ont remporté le concours pour la réalisation du parc des sports de Saint-Crépin Ibouvillers.

Ce projet se décompose en :
1. Un bâtiment de 2615 m² composé de :
- Un gymnase multifonctions de 44m x 22m, 2 vestiaires sportifs, 1 vestiaire arbitre, des sanitaires, des locaux de rangement.
- Un dojo comprenant un espace de combat, 2 vestiaires, des sanitaires, un bureau, 1 local de rangement.
- Une infirmerie.
- Un complexe de football : vestiaires/ tribune.
- Un club-house.

2. Un terrain de football d'honneur et un terrain d'entraînement
3. Un logement de gardien

Le montant prévisionnel des travaux est fixé à 3 299 000 € H.T.

Le Groupe Célio s'installe à Amblainville

La plateforme logistique en cours de construction

UNE AVANCÉE RAPIDE DES TRAVAUX

Située au nord de la ZAC les Vallées, la nouvelle plateforme logistique est réalisée sur un terrain d'une superficie d'environ 81 000 m² avec une possibilité d'extension de plus de 15 000 m². Les travaux ont débuté en août 2011 et une partie des bâtiments devra être opérationnelle pour début 2012 afin de permettre à Célio de s'installer dans ses nouveaux locaux avant l'achèvement total de la plateforme prévu pour l'été 2012.

Le groupe Célio, spécialisé dans la conception et la vente de vêtements masculins, a choisi la ZAC Les Vallées à Amblainville pour y implanter une plateforme logistique. Un bâtiment de plus de 30 000 m² est ainsi en cours de construction pour permettre à la société de prêt-à-porter de réaliser un véritable pôle d'activité pouvant desservir le nord de la France et la Belgique. L'arrivée de Célio sur le territoire des Sablons devrait permettre de créer 140 à 150 emplois et contribuer au développement économique du territoire. L'achèvement définitif de la plateforme logistique est prévu pour juin 2012. La Communauté de communes des Sablons accueille ainsi une entreprise de renom sur le site des Vallées. Le groupe Célio, avec plus de 1 000 magasins dans le monde dont 500 situés en France, est considéré comme un des leaders mondiaux du prêt-à-porter masculin.

Extension du Groupe Semin

Implantée sur la ZAC les Vallées à Amblainville depuis mai 2008, l'entreprise SEMIN, spécialisée dans la fabrication de colles et enduits à base de plâtre, souhaite diversifier son activité en se lançant dans la fabrication de rails et de pièces en métal pour le montage de cloisons en plâtre.

Dans ce but, un second bâtiment de plus de 3300 m² est en cours de construction sur le site d'Amblainville. Le lancement de cette nouvelle production est attendu pour le début de l'année 2012 et devrait, à terme, permettre la création de 30 nouveaux emplois sur la ZAC"Les Vallées".

La société Remondis déménage à Amblainville

Le Groupe REMONDIS France est spécialisé dans la collecte et la revalorisation des déchets industriels issus de l'industrie de la photographie et de l'imprimerie. Actuellement implantée dans la Zone Industrielle de Méru, l'entreprise réalise depuis le mois d'octobre 2011 des travaux sur la ZAC Les Vallées pour y développer son activité. Ce nouveau site, de plus de 26 000 m², va permettre à la société REMONDIS d'augmenter sa capacité de collecte et de traitement des déchets. Plusieurs bâtiments vont ainsi être réalisés avec notamment des locaux de stockage, de transit et de traitement ainsi que des bureaux administratifs et commerciaux.

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT CRÉATEUR D'EMPLOIS

Le transfert de cette entreprise d'une trentaine de salariés à la ZAC les Vallées va lui permettre d'accroître sa production et devrait aboutir, à terme, à la création de plus d'une dizaine d'emplois en plus de ceux existants à ce jour. La construction du nouveau site d'Amblainville devrait s'achever cet été pour permettre à la société REMONDIS de commencer son activité dès septembre 2012.

Budget

UN BUDGET DE PLUS DE 41 MILLIONS D'EUROS EN 2012

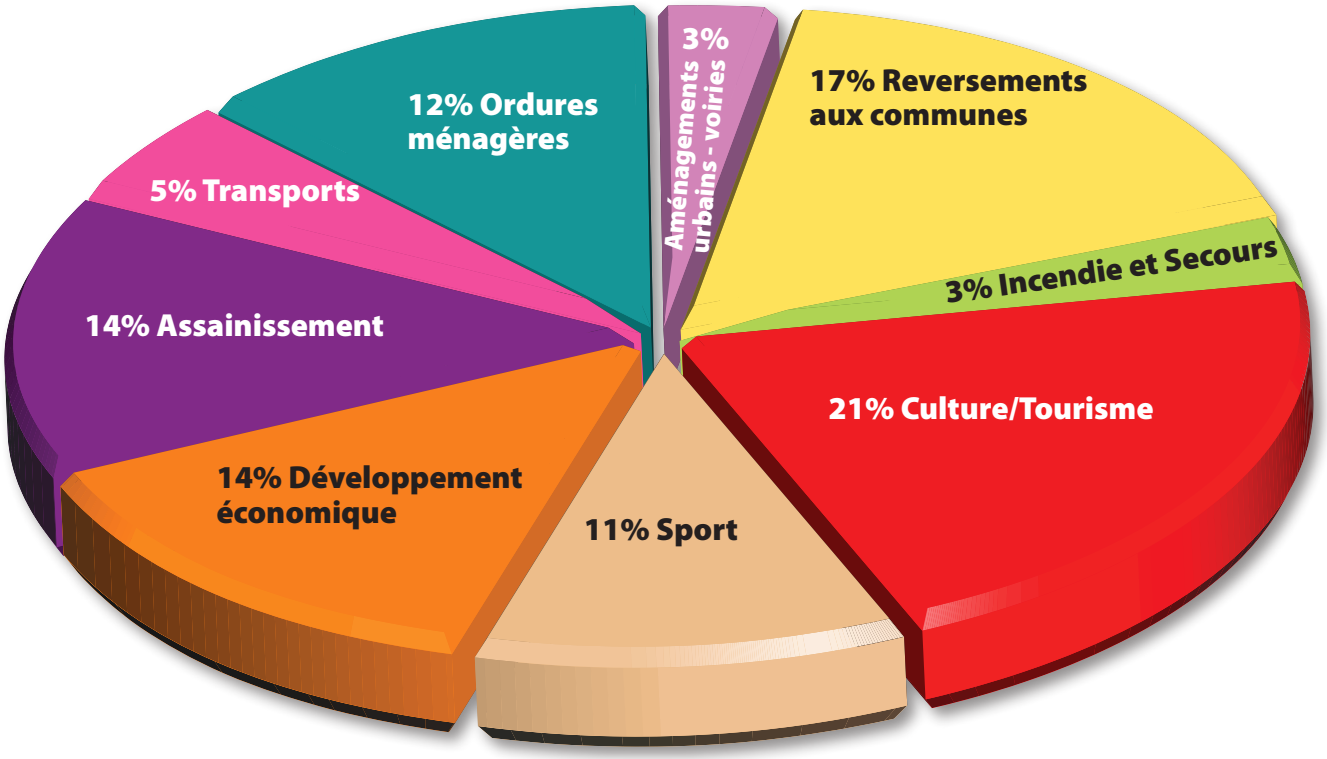

Répartition des dépenses

Le 15 décembre dernier, le Conseil Communautaire a adopté le budget primitif 2012 qui s'élève à plus de 41 millions d'€uros. L'objectif affiché pour ce nouvel exercice budgétaire est de poursuivre la politique engagée depuis plusieurs années : développer le territoire et créer de l'activité économique en ne perdant pas de vue les enjeux environnementaux et la préservation du cadre de vie.

Près de 8 millions pour le développement de la culture et du tourisme

Le développement du tourisme et de l'accès à la culture constituera l'axe principal de la politique communautaire en 2012.

Ainsi, en matière de valorisation du patrimoine, des crédits ont été inscrits sur 23 édifices. Les principales opérations concerneront l'église d'Amblainville (360000 €uros), l'église de Saint-Crépin Ibouvillers (380 000 €uros), l'église de Fresneaux Montchevreuil (500000 €uros), l'église de Lormaison (320000 €uros), la mairie de Lormaison (150000 €uros), l'église de Valdampierre (400000 €uros) et l'intérieur de l'église de Méru (240000 €uros). Au total, la restauration du patrimoine mobilisera plus de 3 millions.

Deux autres grands chantiers vont commencer en 2012 : d'une part la fin de l'aménagement du site du Musée de la Nacre et de la Tabletterie avec la création d'un hôtel 3 étoiles de 25 chambres et d'un restaurant dans le troisième bâtiment (ce projet mobilisera 1,9 millions d'€uros) et d'autre part la création d'une salle à vocation culturelle située à Méru à proximité de la gare SNCF (1500000 €uros).

Budget

Plus de 5,2 millions pour le développement économique

Seconde priorité communautaire : le développement de l'activité économique et donc la création d'emplois. La Communauté de Communes des Sablons va poursuivre l'aménagement de la zone d'activités "Les Vallées" à Amblainville qui verra l'ouverture de Célio dans le courant de l'année 2012. A terme, cette entreprise emploiera plus de 250 salariés sur ce site. Dans la mesure où d'autres projets d'envergure pourraient voir le jour, la CCS va donc réaliser des travaux de voirie et réseaux divers permettant l'accueil de nouvelles entreprises. Une étude sera également menée pour optimiser l'aménagement de cette zone et mettre à jour le document de création de cette zone d'activités.

La CCS poursuivra par ailleurs sa politique en faveur du commerce et de l'artisanat à travers le FISAC et la PFIL. Des subventions ou des prêts d'honneur peuvent ainsi être apportés aux porteurs de projet. Il s'agit d'une volonté politique forte de soutien à l'artisanat qui demeure l'un des principaux vecteurs de croissance et l'un des premiers employeurs de France.

5,2 millions d'€uros pour l'assainissement

La Communauté de Communes des Sablons à travers le SMAS (Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons) va poursuivre la mise en place de l'assainissement collectif. Ainsi, après avoir raccordé les communes de Belle Eglise, Dieudonne, Le Déluge, Ressons l'Abbaye et le hameau de Courcelles (commune de Bornel), le SMAS va engager la construction d'une nouvelle station d'épuration qui desservira Hénonville et permettra la mise en place de l'assainissement collectif à Monts et Neuville-Bosc. Cette station accueillera à terme également les eaux usées d'Ivry-le-Temple.

En parallèle, des études préalables seront menées en 2012 pour la construction d'une nouvelle station d'épuration qui desservira Fresneaux-Montchevreuil, Pouilly, Valdampierre et Montherlant.

Collecte et traitement des ordures ménagères : 4,5 millions d'€uros

Ce service essentiel à la propreté et à la salubrité publique mobilisera encore en 2012 un peu plus de 4,5 millions d'€uros. Le coût de ce service est en constante progression tant au niveau de la collecte (du fait de l'augmentation notamment du pétrole) qu'au niveau du traitement. Sur ce dernier point, cette année sera marquée par un profond bouleversement dans la mesure où les déchets ménagers non triés seront désormais valorisés dans le centre de valorisation énergétique de Villers Saint-Paul et non plus simplement enfouis. Cette évolution est rendue possible par l'adhésion de la CCS au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise à compter du 1er janvier 2012.

Crédit Photo : SMVO

4,1 millions pour les équipements sportifs

La Communauté de Communes des Sablons va entamer en 2012 la construction de deux gymnases : l'un à Fresneaux-Montchevreuil (700000 €uros) et l'autre à Saint-Crépin Ibouvillers (1500000 €uros). Ces deux équipements étaient inscrits dans le schéma directeur Vexin-Sablons.

Une extension de la piscine Aquoise sera également réalisée et aura pour objet de créer un espace détente bien-être. 240000 €uros seront mobilisés pour ces travaux.

Par ailleurs, le coût annuel de fonctionnement de la piscine Aquoise représente plus d'un million d'€uros. La collectivité prend en charge le déficit d'exploitation qui est estimé pour l'année 2012 à 450000 €uros.

Près de 2 millions pour les transports et la voirie

De nombreux travaux seront réalisés en 2012 : aménagement de la gare de Bornel (500000 €uros), réfection des voiries entre Villeneuve-les-Sablons et Lormaison (100000 €uros), entre Chavençon et La Mendicité (200000 €uros), entre Hénonville et Berville (30000 €uros) et sur la VC 7 à Andeville (60000 €uros).

Le service de transport Sablons Bus (transport à la demande, lignes régulières dans Méru et transport des scolaires à la piscine Aquoise) mobilisera plus d'1,8 millions d'€uros.

Enfin, comme chaque année, la Communauté de Communes reversera plus de 6 millions d'€uros à ses communes adhérentes au titre de la compensation pour la mise en place de la fiscalité professionnelle unique et contribuera au service départemental d'incendie et de secours à hauteur de 1253000 €uros.

Collecte des encombrants

A partir de janvier 2012, tous les encombrants seront collectés sur rendez-vous au 03 44 22 01 60 (prix d'un appel local).

Lors de votre appel, vous communiquerez:

- Votre nom
- Votre adresse
- Votre numéro de téléphone
- Le type d'encombrant

Un jour de ramassage vous sera alors communiqué. Il sera impératif de sortir vos encombrants la veille de ce jour.

ATTENTION

Aucun encombrant ne sera pris lors de la collecte des ordures ménagères

Aucun encombrant ne sera pris sans rendez-vous préalable

Rappel de la liste des encombrants non collectés, à déposer à la déchèterie des Sablons :

- Pneus
- Gravats
- Batteries
- Huiles de vidanges
- Plaques de plâtres, carrelage, faïence, émail
- Pots de peinture
- Amiante (appeler la déchèterie au 03 44 08 53 53 pour connaître les modalités de dépôt)

Déchèterie des Sablons: HORAIRES D'OUVERTURE

Hiver (début novembre à fin mars)
- Lundi de 14h à 17 h
- Mardi fermeture
- Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12 h - 14h à 17h

Eté (début avril à fin octobre)
- Lundi de 13h30 à 18h30
- Mardi fermeture
- Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12 h - 13h30 à 18h30

Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise

Crédit Photo : SMVO

A compter du 1er janvier 2012, la Communauté de Communes des Sablons intègre le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise.
Ainsi la compétence traitement des déchets ménagers sera assurée par ce syndicat qui compte 18 collectivités représentant 436 723 habitants. Son Président est Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne.
Cette adhésion permet une valorisation énergétique de nos ordures ménagères résiduelles qui ne seront donc plus simplement enfouies.

La procédure d'élaboration du SCOT suit son cours

La zone des marquises située à Méru est à ce jour la principale zone commerciale du territoire des Sablons

Le DAC : volet commercial du SCOT

Le Document d'Aménagement Commercial (DAC) va devoir définir les orientations du développement commercial à poursuivre dans le cadre du SCOT. Ce document aura notamment le rôle de délimiter les zones pouvant accueillir des implantations commerciales dépassant la surface de 1000m² de SHON.

Depuis le mois de septembre 2010, la Communauté de communes des Sablons a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), dans le but de prévoir l'évolution globale du territoire des Sablons pour les vingt prochaines années.

Après avoir élaboré un diagnostic du territoire et défini les principales orientations d'aménagement dans le Projet d' Aménagement et de Développement Durable, la Communauté de Communes des Sablons est en cours d'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Ce document règlementaire a vocation à décliner l'ensemble des orientations du PADD pour les rendre applicables aux communes concernées.

Le DOO, réalisé en concertation avec les 25 communes du territoire des Sablons, va devoir aborder de nombreuses thématiques telles que l'évolution démographique du territoire, la politique à mener en matière de création de logements ou encore le développement économique.

La volonté des élus est de concilier l'aménagement du territoire des Sablons avec la protection des paysages, de l'environnement et de l'agriculture.

Afin de s'inscrire dans le cadre d'une démarche de développement durable, le DOO va instaurer une consommation foncière économe et limitée des espaces naturels pour préserver le cadre rural du territoire.

PORTAGE DE REPAS

Un repas complet livré chez vous !

Vous avez 60 ans et plus ou vous êtes handicapé ?

La Communauté de Communes des Sablons vous propose la livraison de repas chez vous chaque jour de la semaine, pour 6,75 € par repas.

► Que ce soit de façon exceptionnelle ou régulière, ces repas sont servis en liaison froide et comportent : un potage, une entrée, viande ou poisson et légumes, fromages et dessert (sans pain ni boisson).

► Les livraisons s'effectuent le lundi, mercredi et vendredi dans la matinée (plusieurs repas peuvent être livrés le même jour et conservés au réfrigérateur).

► Les commandes doivent être passées quatre jours avant la livraison, sauf pour celles du lundi qui doivent être réalisées le jeudi précédent avant 10h. Tout repas commandé doit être payé.

Pour tout renseignement et commande, contactez Mesdames Florence LEVREY ou Dominique LECH au **03.44.22.01.60** le mardi matin et jeudi matin.

Pour toute annulation, contactez tous les jours le secrétariat de la Communauté de Communes des Sablons, 72h à 48h avant, au **03.44.22.01.60**.

Vous pouvez télécharger les menus en cours et à venir en vous rendant sur le site internet de la Communauté de Communes des Sablons :

www.cc-sablons.com/services-personne/portage-repas.html

PICARDIE EN LIGNE

Un éventail d'activités

Le service Picardie en Ligne de la Communauté de Communes des Sablons donne aux habitants du territoire la possibilité de s'initier gratuitement à la micro-informatique sous forme de cours et exercices pratiques et d'accéder à 30 heures de communication Internet.

CONTENUS DES FORMATIONS :

De l'acquisition des bases de la micro-informatique jusqu'à la pratique de l'Internet :

- Découverte et prise en main de l'environnement Windows (toutes versions),
- Initiation aux logiciels de bureautique,
- Apprentissage et perfectionnement d'internet (emails, navigation),
- Initiation aux logiciels de gestion et de retouche photo.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Cours les Mardi ou jeudi (sur inscription)

Mercredi après-midi (accès libre internet) : 14h00-17h00 (sur inscription et par session d'une heure par internaute).

Renseignements :
Tél. : 03 44 22 01 60

LA BROSSERIE

Un savoir-faire tabletier à découvrir

du 26 octobre 2011 jusqu'au 16 avril 2012

Après les succès de "J'écaille" et "Mémoires nacrières", le Musée de la Nacre et de la Tabletterie met à l'honneur un savoir-faire Picard issu de la Tabletterie : La Brosserie.

L'exposition met en lumière ce patrimoine local atypique et méconnu qui a fait de la Picardie une véritable plaque tournante de la production et de l'exportation de la brosse.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le cœur de l'Oise a battu au rythme de ses brosseries.

"La brosserie : un savoir-faire tabletier à découvrir" invite le visiteur à porter son regard sur l'histoire d'une région et d'un métier, à découvrir les techniques de fabrication, les outils propres aux brossiers, des collections de brosses uniques en France…

Plus de 250 objets en bois, os, ivoire ou nacre ainsi que des machines d'époque s'offrent aux regards des visiteurs.

Cette exposition inédite met en exergue la nécessité du travail de mémoire concernant les activités et les techniques du passé qui font aujourd'hui partie intégrante du patrimoine et de l'identité Picarde.

Les objets présentés ici proviennent d'une partie du fonds appartenant à l'Association AMBO (l'Association pour le Musée des Brosseries de l'Oise) et du Musée de la Nacre et de la Tabletterie.

En bref

REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

C'est avec un immense honneur que Monsieur Alain Letellier, Président de la Communauté de Communes des Sablons, Conseiller Général de l'Oise et Maire de Saint-Crépin Ibouvillers s'est vu remettre l'insigne d'Officier de l'Ordre National du Mérite, le lundi 11 juillet 2011, par Monsieur Patrick Ollier, Ministre chargé des Relations avec le Parlement et Maire de Rueil-Malmaison et en présence de Monsieur Philippe Marini, Sénateur et Maire de Compiègne.

Inauguration de la Salle des Associations de Fosseuse

Alain Letellier, Président de la Communauté de Communes des Sablons et Jean-Pierre Mayot, Maire de Fosseuse ont inauguré le samedi 10 octobre la Salle des Associations de Fosseuse en présence de nombreux élus et habitants.